

# AUTRES FORMES DE PARTENARIATS DE PARTAGE D'EXPERTISE

Enseignement, recherche et coopération hospitalière

## Postes Fonjep Recherche et développement

Les postes Fonjep recherche et développement visent à renforcer à titre expérimental les capacités d'action des associations dans la recherche notamment à travers des partenariats avec les organisations d'enseignement supérieur et de recherche.

## Convention industrielle de formation par la recherche - CIFRE

La CIFRE permet à une entreprise, comme à une association, de bénéficier d'une aide financière délivrée par l'ANRT pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public, conduiront à une soutenance de thèse. Les objectifs de cette convention sont de placer les doctorants dans des conditions d'emploi scientifique et de favoriser le développement de la recherche entre le milieu académique et les entreprises.

Les bénéficiaires visés par cette convention CIFRE sont :

- Pour le doctorant, préparer sa thèse dans un cadre professionnalisant et obtenir un emploi rapidement
- Pour l'entreprise, se doter d'une ressource humaine performante et sécuriser un temps consacré à la R&D
- Pour le laboratoire, offrir une voie de professionnalisation pour les doctorants et se doter d'un potentiel de transfert et de la valorisation de la recherche.

L'ANRT peut subventionner 14 000 € par an pendant 3 ans, il faut donc financer le solde.

## Coopération Internationale Hospitalière

Les établissements hospitaliers français peuvent nouer des coopérations avec des établissements hospitaliers d'autres pays et transférer ainsi des savoir-faire.

Ces projets, en réponse à divers appels d'offres (dont ceux du ministère de la Santé), peuvent concerner nombre de partenaires : des hôpitaux français ou du Sud, des associations françaises et du Sud, des collectivités locales... Chaque projet organise en son sein ses propres relations partenariales avec ses parties prenantes.

*En Pays de la Loire, il arrive que le CHU de Nantes, par son service de coopération internationale, y participe. Des crédits d'appui sont alloués sur sélection après appel à projets.*

## TÉMOIGNAGE



« Nous mettons en œuvre une convention CIFRE. Cela fait sens car nous produisons de l'observation et avons donc déjà une certaine culture académique ».

S. Rigaud du Réseau national des maisons des associations

## RECOMMANDATIONS



- Penser à la temporalité du montage de l'opération : faire une fiche de poste – la diffuser – recruter – monter le dossier de recherche à présenter à l'ANRT – éventuellement candidater une seconde fois – puis lancer la mission. Cela peut prendre en tout 8 à 12 mois, il peut donc être utile d'avoir de quoi rémunérer le doctorant avant le début de la prise en charge CIFRE.
- C'est un plus de bien exprimer l'apport de la recherche visée au plan académique et également de formuler un objet de recherche et un poste cohérent et clair.

